



RÉTROSPECTIVE DIPLOMATIQUE CAMEROUNAISE 2020

Entretien entre

Dr Christian POUT, Ministre Plénipotentiaire,
Président du Think Tank CEIDES,
Directeur du Séminaire de Géopolitique Africaine à l'Institut Catholique de Paris
&
Monsieur Jean Francis BELIBI, Journaliste

Publié dans le *Cameroon Tribune* du 30/12/2020

Décembre 2020

1- Quel regard portez-vous sur le déploiement de la diplomatie camerounaise en cette année 2020 qui n'aura pas été une année comme les autres ?

Comme par le passé, la diplomatie camerounaise a tout au long de cette année su exalter avec tact et subtilité les principes et objectifs qui gouvernent l'action internationale du Cameroun. Sous la constante impulsion du Chef de l'Etat, S.E. Paul Biya, l'originalité des choix fondamentaux qui structurent la politique extérieure du Cameroun au niveau africain et international à savoir : indépendance nationale, paix, non-alignement, non-ingérence, unité et solidarité africaine, coopération internationale, développement etc., a permis malgré un contexte tendu de respecter le triptyque Action-Efficacité-Résultats. Les relations internationales contemporaines sont en effet marquées par de multiples turbulences interpellant l'humanité toute entière. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut relever la crise du multilatéralisme, les tensions économique-commerciales sino-américaines, la montée du populisme, l'expansion de l'extrémisme violent et surtout la Covid-19 qui fragilisent les perspectives de développement des Etats. Dans un environnement aussi préoccupant, le Cameroun sous la houlette du Président de la République n'a pas manqué de faire entendre sa voix, notamment, en rappelant « l'interdépendance entre les Etats et la nécessité d'agir solidairement afin d'y apporter des solutions idoines »¹. Notre diplomatie s'est ainsi faite remarquée sur différents fronts. En matière de coopération multilatérale et bilatérale, le triple nexus humanitaire-développement-paix a été au centre des défis. L'engouement des Etats et partenaires internationaux a soutenu les efforts du Cameroun en faveur de la cessation des violences perpétrées par des groupes armés dans les zones anglophones (sécessionnistes) et septentrionales (BokoHaram), de la prévention de l'extrémisme violent, et de la recherche d'une paix durable et d'un développement inclusif, témoignent à suffisance de la pertinence des stratégies et actions menées par notre pays pour faire face à ces défis. La diplomatie de paix et du développement a été mobilisée pour défendre les intérêts du Cameroun au sein des instances multilatérales avec lesquelles notre pays partage des valeurs communes. L'on peut citer à juste titre l'ONU, la Banque Mondiale, le FMI, la Francophonie, le Commonwealth, l'OCDE au niveau mondial, et la CEEAC, la CEMAC, la CBLT, la BAD et l'Union Africaine, entre autres, à l'échelle régionale. Dans ces instances, le Cameroun a veillé à réitérer son engagement pour la solidarité entre les nations, le dialogue, la négociation, le développement économique humain, le respect des principes démocratiques et du droit international, comme socle d'un développement inclusif et du maintien de la paix et de la sécurité. Sous ces derniers aspects, l'action du Cameroun a pu se vérifier à travers la présence de ses ressortissants dans des contingents onusiens impliqués dans la stabilisation de la RCA. De même, l'étroite coopération entretenue avec la Guinée Equatoriale, la Centrafrique, le Congo a abouti à des accords pour prévenir des conflits frontaliers et assurer une gestion commune et équitable des ressources naturelles partagées.

Par ailleurs, les diverses sollicitations adressées aux autorités camerounaises au premier rang desquelles figurent le Chef de l'Etat, confortent avec satisfaction la grande réputation dont jouit le Cameroun par-delà les frontières. On a dans ce sens vu se succéder d'éminentes personnalités étrangères sur le sol camerounais. A titre d'exemple, le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU et le Chef du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale, M. François Louncény Fall a été reçu en audience au Palais de l'Unité par le Chef

¹ Discours du Chef de l'Etat en réponse aux vœux du Corps diplomatique. Yaoundé, le 09 janvier 2020

de l'Etat le 13 mai 2020. Le 12 septembre 2020, le Ministre des Affaires Etrangères du Congo, M. Jean-Claude Gakosso, envoyé spécial du Président Denis Sassou Nguesso était porteur d'une invitation adressée par le Président Denis Sassou Nguesso à son frère et homologue camerounais, le Président Paul BIYA, à prendre part à la conférence internationale organisée à Brazzaville, le 24 octobre, à l'occasion des 60 ans des indépendances des pays africains francophones et des 80 ans de la participation des troupes africaines à la libération de la France en 1940. Le 25 août 2020, M. Thierry Hot, Conseiller spécial du Président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, et porteur d'un pli fermé était lui aussi reçu. En dehors, de ces rencontres au plus haut sommet de l'Etat, le Ministère des Relations Extérieures (MINREX) a également contribué à consolider la prestance internationale du Cameroun. C'est ainsi, qu'en plus des initiatives de coopération et représentation au niveau interne, des Hauts responsables du MINREX ont été appelés à représenter le pays à de rencontres importantes à l'étranger. On peut évoquer, il y'a quelques semaines la présence en Côte d'Ivoire de S.E. Lejeune Mbella Mbella, Ministre des Relations Extérieures du Cameroun qui représentait le Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, le 14 décembre 2020, à la prestation de serment devant le Conseil Constitutionnel du Président de la République de Côte d'Ivoire, S.E. Alassane OUATTARA. Le 17 novembre 2020, à l'invitation du Département d'État américain, le Cameroun a pris part au Forum Virtuel des Ministres des Affaires Étrangères de l'Alliance Internationale pour la Liberté de Religions ou de Croyances (International Religious Freedom or Belief Alliance). Les 27 et 28 novembre 2020, le Ministre Délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures, chargé de la Coopération avec le Monde Islamique, S.E. Adoum Gargoum, conduisait la délégation camerounaise aux travaux de la 47^{ème} Session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères des pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), qui se tenait à Niamey, au Niger. Au niveau multilatéral africain, S.E. Ewumbue Monono Churchill, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Cameroun en Ethiopie et Représentant Permanent auprès de l'Union Africaine a déposé le 01^{er} Décembre 2020 auprès de la Commission de l'Union Africaine, l'Instrument de ratification de la l'Accord portant création de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf), faisant du Cameroun le 33^{ème} Etat Partie de cet institution.

Comme on peut le constater le déploiement diplomatique du Cameroun a engrangé d'importants gains politiques, économiques et symboliques. À l'exception de quelques péripéties dues à un activisme ensauvagé de certains militants de la diaspora souvent mal informés sur les réalités locales, la diplomatie camerounaise a pu obtenir des résultats remarquables. C'est le lieu ici de souligner que la défense de l'image de marque du Cameroun et le placement des ressortissants camerounais au sein d'organismes internationaux ont été des axes particulièrement suivis par les plus hautes autorités camerounaises. On peut en toute modestie se réjouir des succès diplomatiques qui ont contribué au rayonnement et au renforcement de la crédibilité du Cameroun sur la scène internationale, manifestés par l'élection de nos compatriotes Madame Marie Thérèse Chantal MFOULA, ancienne Secrétaire Générale Adjointe de la CEEAC en charge du Département intégration physique, économique et monétaire, confirmée Commissaire à l'Aménagement du territoire et infrastructures ; Madame Marie Louise Abomo, magistrate hors hiérarchie, élue Commissaire pour un mandat de 6 ans à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de l'UA ; Madame Mariatou Yap, élue Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la

Protection Civile (OIPC) ; Monsieur Maurice Kegne Kamga, élu Juge au Tribunal International du Droit de la Mer (TIDM).

Il s'infère de ce qui précède que le Cameroun est resté attaché aux principes directeurs de son action internationale de diplomatie de présence qui à ce jour lui donne l'opportunité de s'affirmer comme un acteur ouvert au monde, soucieux du maintien de la paix, de la justice, des droits de l'homme et d'un ordre économique international plus équitable.

2- De votre point de vue, quel impact la pandémie du Covid-19 a pu avoir sur les activités diplomatiques du pays ?

La pandémie de la Covid-19 figure sans aucun doute en tête de liste parmi les fléaux que le monde a connu ces dernières décennies. Avec le minimum de recul que l'on a aujourd'hui, on se rend à l'évidence qu'elle a des effets plus profonds sur les sociétés et la marche du monde que ceux qu'on aurait imaginé. La Covid-19 a créé une onde de choc au cœur de la mondialisation, enjoignant une réactualisation des agendas nationaux et internationaux, un ralentissement des échanges commerciaux transnationaux et une modification des perceptions sur le monde de demain. Les mouvements intégrationnistes de toute sorte, en particulier ceux qui militent pour le regroupement des Etats au sein des communautés politiques et économiques à plusieurs échelles (sous-régional, régional et continental) rencontrent des contraintes additionnelles à cause de la COVID-19. Au plan relationnel, les conséquences sanitaires plutôt dramatiques de la pandémie ont ébranlé la solidité des rapports entre les acteurs de la scène internationale, en priorité des Etats remettant parfois en cause des liens privilégiés tissés de longue date. Prioritairement en ce qui concerne la pratique et le travail diplomatique au quotidien, je dirai que la Covid-19 a eu des impacts multiformes. L'activité diplomatique obéit en effet à des usages caractérisés par la rencontre entre les hommes, des discussions de corridor, de la liberté de circulation des personnes, des informations et des biens. Lesdits usages se conjuguent assez mal avec les nombreuses restrictions qu'on a pu observer. Les rencontres au plus haut sommet de l'Etat entre les Chefs d'Etats et les Chefs de mission diplomatique, les représentant d'Organisations Internationales, ainsi que les rencontres entre Ambassadeurs, entre Ambassadeurs et autorités locales du pays d'accréditation, ont considérablement pâti de ce qui peut être considéré comme des « anomalies ». Dans notre pays, les effets de la pandémie se sont fait sentir autant dans les rapports entre les acteurs diplomatiques, dans l'organisation de leur travail que dans les retombées que peut apporter l'action diplomatique. Le confinement et la distanciation sociale ont non seulement restreint les interactions physiques inhérentes aux rapports diplomatiques, mais ont également entravé le lancement ou la continuité de certains projets de coopération. Traditionnellement, les rencontres entre les acteurs diplomatiques constituent des opportunités pour entretenir les réseaux, créer des connexions, effectuer le lobbying auprès d'autres acteurs pour les amener à défendre les causes défendues ou combattues. Dans certaines hypothèses, il n'est pas rare de voir se démêler des situations de blocage à la suite de discussions informelles entre deux ou plusieurs acteurs. Du fait de la crise, il a été particulièrement difficile de mobiliser les outils de la diplomatie. Les activités de coopération ont pour la plupart été pilotées par le travail en ligne. Les sommets de crise ou d'autres réunions de coordination au niveau multilatéral et bilatéral ont adopté la vidéo-conférence comme mode de discussion par excellence. Malgré ce climat délétère, je dois dire que la diplomatie camerounaise a su se réorganiser et se réadapter.

Elle a notamment pu ajuster ses axes de coopération prioritaire au regard des nouvelles réalités et des besoins les plus urgents. L'exécution des missions classiques des acteurs diplomatiques s'est faite dans le strict respect du principe de la continuité du service public (national et international). Pour satisfaire des besoins spécifiques, les services consulaires ont été fournis à distance. Cependant, on a recensé quelques difficultés en matière de représentation et de protection. Avec le pic de contamination et de décès, il n'a pas été évident pour les Chefs de Mission Diplomatique de convenablement remplir leurs fonctions de représentation (surtout physiquement), même pour des occasions spéciales à cause des risques encourus et de l'annulation de plusieurs événements. Que ce soit au plus haut sommet de l'Etat qu'à des niveaux inférieurs, les rencontres bilatérales se sont accoutumées des adaptations réalisées par le protocole d'Etat ou protocole institutionnelle aux normes sanitaires. Limitée pendant un temps, la protection des intérêts nationaux et des ressortissants a pu être garantie grâce à l'usage de moyens particuliers (solutions numériques, communications, plateformes médiatiques etc.) et par la création de permanences au bénéfice des usagers. A ce propos, les services diplomatiques ont adhéré à « l'union sacrée » qu'appelait le Chef de l'Etat², en jouant un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de riposte du Cameroun, dans l'implémentation des directives présidentielles concernant l'assistance et le rapatriement de plusieurs compatriotes bloqués à l'extérieur du fait de la Covid-19. L'action remarquable de la diplomatie sanitaire qui a permis la mobilisation des Etats amis, des organismes internationaux et d'autres partenaires individuels comme le Chinois Jack Ma, fondateur d'Alibaba, a permis de donner une riposte idoine à cette crise sanitaire et de donner un sens concret à la solidarité internationale prônée par le Cameroun sur la scène internationale.

S'il est avérée que la tenue des réunions en ligne a eu le mérite de simplifier les procédures de prises de décision et d'éviter des dépenses substantielles sur les frais et autres commodités souvent engagés pour garantir la participation et le déploiement des acteurs diplomatiques aux rencontres internationales, ou encore l'organisation d'événements au niveau national, il demeure que notre pays n'était pas tout à fait prêt pour conduire à bon escient le basculement virtuel et numérique subit imposé par la pandémie. C'est pourquoi je reste convaincu que pour éviter de se retrouver à l'étroit dans sa volonté de faire écho à son aura diplomatique ou de rester en marge des sphères d'élaboration et exécution des politiques publiques internationales, le Cameroun devra accélérer et améliorer la digitalisation de son appareil diplomatique.

En effet, les nouvelles formes d'organisation du travail commandent la mise à jour des procédures, l'adaptation du système d'information et de gestion, l'adaptation et l'harmonisation des règles de contrôle, le renforcement des exigences de performance et d'innovation. Comme je le soulignais il y'a quelques années³ l'une des réformes les plus importantes consisterait à une appropriation et à une utilisation plus stratégique des technologies de l'information et de la communication, ainsi que des réseaux sociaux par les agents diplomatiques afin de permettre au pays d'en tirer tous les avantages.

²Message du Chef de l'Etat à la nation à la veille de la Fête du 20 Mai 2020. Yaoundé, le 19 mai 2020

³[Christian Edmond Bepi Pout](#) et Al. *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la diplomatie en Afrique : défis et enjeux*, Juin 2006.

3- On a remarqué que le Président de la République a procédé à un renouvellement du personnel au niveau de plusieurs Chefs de Missions diplomatiques du pays à l'étranger. Quel peut être le message véhiculé par ces actes qui sont certes normaux dans les usages ?

Comme vous l'avez si bien relevé, le renouvellement du personnel diplomatique affecté à l'extérieur fait partie des actes de management classiques des ressources humaines appelées à exécuter des missions spécifiques, en l'occurrence celles qui leur sont assignées par l'Etat représenté ici par le Président Paul Biya, Chef de la diplomatie camerounaise. Il n'est pas superflu de rappeler que la diplomatie est le « domaine réservé » du Chef de l'Etat, même si les actes de nomination dans le corps de la diplomatie entrent dans l'exercice de ses pouvoirs républicains, on peut y tirer des enseignements qui permettent de comprendre de façon plus précise les attentes qu'il formule et les objectifs qu'il poursuit dans la mise en œuvre de la politique étrangère conçue sous sa direction. En ce qui concerne spécifiquement les derniers mouvements, j'aimerais souligner qu'ils n'apparaissent pas *ex nihilo*. Depuis quelques années déjà, on observe que le Président de la République a engagé dans le style et le format qu'on lui connaît une réorientation et dynamisation de la politique étrangère du Cameroun. Les bénéfices de cette redéfinition stratégique continuent jusqu'à présent de se faire ressentir. Déjà, avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) de 2009, le changement de paradigme de la diplomatie Gouvernementale était érigé en priorité dans le but d'optimiser la contribution de la diaspora au développement du Cameroun et à la promotion de ses richesses. Force est de constater que les préceptes de cette diplomatie économique sont restés pertinents. En effet, la Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030 récemment adoptée rappelle fort opportunément que le Cameroun devra « *davantage s'appuyer sur la diaspora camerounaise pour participer au financement des projets de développement national. A cet effet, un cadre incitatif sera mis en place pour encourager les citoyens camerounais établis à l'étranger à investir dans les domaines porteurs. La diaspora devra également contribuer à l'amélioration de l'image de marque du Cameroun, tout comme les canaux diplomatiques classiques qui devront veiller à renforcer l'attractivité du pays et à valoriser le « made in Cameroon » pour attirer le maximum d'investissements directs étrangers* ». Il est clair à la lecture de ces orientations que le cap fixé par la Très Haute Hiérarchie est celui de la mobilisation efficace des ressources diplomatiques et surtout de la diaspora camerounaise pour densifier les échanges économiques, politiques et culturels susceptibles d'aider le Cameroun à atteindre ses objectifs de développement. En outre, avec le contexte sécuritaire et sociopolitique qui est le nôtre, les acteurs diplomatiques sont appelés à défendre et promouvoir la souveraineté nationale, l'image de marque du pays tout en veillant à ce que des interférences extérieures initiées par des ressortissants camerounais ou par d'autres acteurs, ne viennent pas portées préjudice à l'unité et à la cohésion nationale. C'est dans cette optique qu'il faut comprendre, d'une part, l'extension du réseau diplomatique camerounais et d'autre part, les actes de nomination. Sur ce dernier aspect, je tiens à préciser que le processus de redynamisation a court depuis 2017. A la faveur de plusieurs décrets et arrêtés signés le 7 novembre 2017, des responsables ont été nommés dans les services centraux et extérieurs du MINREX. Le 18 septembre 2018, le Chef de l'Etat procédait à la nomination de quatre Ambassadeurs : au Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, en Turquie, au Tchad, et au Gabon. Récemment encore, des Ambassadeurs, Représentants Permanents du Cameroun ont été nommés en France, Italie, Suisse (Genève), Allemagne, Pays-Bas, Guinée Equatoriale etc.

4- Malgré les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les Etats en ce moment, on a tout de même vu le Président de la République offrir un (1) don au Fonds GAVI lors du dernier Sommet mondial sur la vaccination. Quelle interprétation peut-on donner à cet acte ?

Le Président de la République, S.E. Paul Biya n'a jamais ménagé ses efforts pour promouvoir la solidarité internationale entre les Etats, malgré que ces derniers poursuivent parfois des intérêts divergents. Son attachement aux vertus de la solidarité l'a parfois amené à porter assistance à des pays en proie à de graves difficultés, notamment au niveau africain. Il faut dire que depuis son accession à la magistrature suprême le 6 novembre 1982, le Chef de l'Etat a signifié sa détermination à améliorer les conditions sanitaires de ses concitoyens, il invitait alors ceux-ci à se joindre à lui pour « *lutter en faveur d'une couverture sanitaire toujours plus effective, toujours plus efficace (...)* Cette politique, croyons-nous, aboutit résolument à la création des structures préparant l'avènement d'une véritable sécurité sociale »⁴. Soucieux d'atteindre ses objectifs dans le domaine de la santé, le Cameroun a successivement adhéré en 1978 à la Déclaration D'ALMA ATA relative à la stratégie des soins de santé primaires, au renforcement de ladite stratégie par la définition de 03 niveaux de la pyramide sanitaire (Conférence de Lusaka, 1985) et a adopté l'initiative de Bamako relative au recouvrement des coûts, à la cogestion et au cofinancement des activités de santé (Conférence de Bamako, 1987). A la suite de cela, le Cameroun n'a pas hésité à s'approprier les grandes orientations internationales en souscrivant en 2000 aux 08 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), mais aussi, plus tard aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier à l'objectif n°3 des ODD qui vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ; la réduction de la mortalité maternelle et infantile, la fin des épidémies liées aux principales maladies transmissibles et la réduction de la mortalité précoce liée aux maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus défavorisés en particulier, résultant en un accès universel aux soins et services de santé, la promotion des comportements sains et le développement des milieux de vie favorables à la santé.

Il va s'en dire à la lumière de ces instruments que le don d'un (1) million de dollars US consenti par le Président de la République lors du Sommet mondial sur la vaccination qui s'est tenu virtuellement du 3 au 4 juin 2020 à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination/Global Alliance for Vaccines and Immunization (GAVI) témoigne non seulement de la volonté politique du Président Paul Biya de contribuer à la réduction voire l'éradication de certaines maladies, mais aussi, du souci permanent qui l'anime de faire respecter les engagements internationaux du Cameroun.

Subsidiairement, on peut à travers cette dotation se faire une assez bonne idée de l'intérêt que porte le Président Paul Biya au renforcement du système de santé national et à l'amélioration de conditions de vie des populations. En effet, le soutien de certains partenaires sanitaires, techniques et financiers (PTF) dans le secteur de la santé est parfois conditionné au respect d'un minimum d'implication financière de la part des pays désireux de bénéficier des prestations offertes par ces PTF. Même s'il ne s'agit pas toujours d'une exigence *sine qua*

⁴Paul Biya, *Pour le Libéralisme Communautaire*, édition 2018

non, cet engagement financier national traduit aussi la solidarité de tous les acteurs pour atténuer le fardeau technique, logistique et financier qui découle de la mise en œuvre de la politique globale de prévention, traitement et éradication de certaines maladies dont ils sont eux-mêmes bénéficiaires.

On se souvient que la participation du Chef de l'Etat à la 6^{ème} Conférence de Reconstitution des Ressources du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme tenue à Lyon du 09 au 10 octobre 2019, avait permis de saisir de nombreuses opportunités. Depuis 2003, l'appui du Fonds Mondial en faveur du Cameroun était alors estimé à une valeur globale de 315 327 841 225 FCFA, à travers huit (8) subventions pour le SIDA, sept (7) pour le paludisme et quatre (4) pour la tuberculose. Il est à prévoir que le GAVI soit plus que par le passé d'un soutien aussi important.

Le don fait au GAVI est enfin un investissement dans l'avenir, à la construction d'un monde plus sûr, protecteur des plus faibles, objet de la diplomatie sociale menée le Chef de l'Etat et par la Première dame Mme Chantal Biya de concert avec ses consœurs africaines.

5- Le Président Paul Biya a reçu les félicitations de ses pairs de la CEEAC lors du 18^e Sommet tenu à Libreville en novembre 2020 pour les avancées enregistrées dans le processus de rationalisation des communautés économiques régionales dans la sous-région. Quelle interprétation peut-on en donner et peut-on espérer un aboutissement de ce processus en 2021 ?

Le Cameroun qui est logé au confluent de l'Afrique Centrale fait office de leader dans la sous-région. L'engagement de son Président à approfondir les liens entre les Etats de la sous-région à travers la mise en place consensuelle de politiques transformatrices n'est un secret pour personne. Très tôt, le Président Paul Biya accorda une attention particulière aux propositions formulées en 2007 et réintroduites par une requête de l'ancien Secrétaire Général de la CEEAC, S.E.M. Ahmat Allam-Mi lors du Sommet de N'Djamena de mai 2015⁵. La requête en question interpellait les plus Hautes instances de décision sur la nécessité de moderniser la CEEAC en actualisant ses principaux outils, mécanismes et structures de fonctionnement, de sorte à ce que ceux-ci soient aptes à répondre aux nouveaux défis en matière d'intégration économique, commerciale, sociopolitique, de paix, de stabilité et de développement, de même qu'à faire face aux contraintes continentales et internationales⁶.

Attentif comme à son habitude aux idées émises pour renforcer la coopération entre les Etats africains, en particulier ceux d'Afrique Centrale, le Président en plus de prodiguer de savants conseils inspirés de sa fine connaissance des difficultés et potentialités régionales, instruira à ses services compétents de tout mettre en œuvre pour faire aboutir le processus de restructuration de la CEEAC. C'est eu égard à son implication personnelle que le Ministre gabonais des Affaires étrangères, Alain Claude Bilie-By-Nze, envoyé spécial du Président Ali Bongo Ondimba, qu'accompagnait le Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), Ahmad Allam-Myse sont rendus à Yaoundé le 06

⁵ C'est ce qui ressort en substance de ses propos tenus à la conférence de presse du 28 juillet 2019 donnée à Libreville.

⁶ Réforme institutionnelle de la CEEAC : bref état des lieux et perspectives imminentes, CEEAC-INFOS N°004 - Avril 2019, Pages 11-12

septembre 2019 pour rendre compte au Chef de l'Etat Paul Biya du niveau d'avancement de la réforme de la CEEAC. Quelques mois plus tard, les 5 projets de textes fondamentaux visant les réformes structurelles proposés par le Comité de Pilotage de la Réforme Institutionnelle de la CEEAC (COFIL-RI) le 29 juillet 2019 étaient approuvés par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors de sa XVII^{ème} Session Ordinaire le 30 juillet 2020.

Sommairement, je tiens à préciser que les nouvelles orientations impulsées par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des 11 pays membres de la CEEAC ont porté sur l'adoption de textes fondamentaux, révisant le dispositif légal et réglementaire de la CEEAC. En particulier, les textes révisés ont concerné, le cadre organique de la CEEAC, le Statut de son personnel, le règlement financier, et le Protocole relatif au Conseil de paix et de Sécurité d'Afrique Centrale (COPAX)⁷. Il est intéressant de relever s'agissant du cadre organique l'évolution de sa cheville ouvrière à savoir le Secrétariat Général en Commission de la CEEAC. Depuis le 18 août 2020, le nouvel organe exécutif de la Communauté est en effet officiellement composé de sept commissaires, dont un Président, un Vice-Président et cinq Commissaires – chefs de département.

Ces résultats justifient amplement la reconnaissance par ses pairs des efforts personnels consentis par notre Président. Davantage, il convient de dire que les marques d'estime témoignées à l'endroit du Chef de l'Etat sont aussi le reflet de la satisfaction des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Afrique Centrale à l'égard des compétences camerounaises. En effet, notre compatriote Madame Marie Thérèse Chantal MFOULA, désormais Commissaire, a fait partie du premier cercle des personnalités impliquées dans la matérialisation des réformes engagées en sa qualité d'ancienne Secrétaire Générale adjointe en charge du Département de l'intégration physique, économique et monétaire. Plus important encore, les avant-projets de textes et documents essentiels de la réforme de la CEEAC ont été élaborés par le cabinet Agora Consulting, un cabinet camerounais. C'est dire à quel point le Cameroun a pu s'impliquer dans l'aboutissement de cet ambitieux projet. C'est également pourquoi le Cameroun nourrit des attentes spécifiques. Au regard de l'imbroglio sécuritaire que connaît en ce moment la sous-région (2^{ème} foyer de violence en Afrique après l'Afrique de l'Ouest), la révision du Protocole relatif au Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) permet d'espérer que les latitudes offertes par la nouvelle configuration débouchent sur le terrain à une prévention voire une réduction drastique des crises et conflits.

A propos de la conclusion du processus de réformes de la CEEAC en 2021, il va de soi que les Etats membres sont sur la bonne voie. Des réajustements continuent à avoir cours au sein de la CEEAC et des Etats. Certains pays à l'instar du Cameroun⁸ se sont déjà positionnés à travers des plans nationaux de développement pour faire évoluer la situation de l'intégration régionale. Il ne faut toutefois pas négliger l'impact de la Covid-19 et des contraintes économiques et politiques qu'elle a provoqué sur les Etats aux moyens traditionnels limités. Enfin, les Etats membres de la CEEAC et de la CEMAC ont pris un virage décisif en se rapprochant sur le long terme pour fusionner ces deux institutions. Cette nouvelle donne peut influencer le calendrier de mise en œuvre de certaines réformes.

⁷Voir Communiqué final de la 2^{ème} réunion du Comité de pilotage de la réforme institutionnelle de la CEEAC tenue à Libreville le 26 juillet 2019 et le Communiqué final de la XVII^{ème} Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC tenue par vidéoconférence le 30 juillet 2020.

⁸Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, Pilier 1 Transformation structurelle de l'économie, Intégration régionale et facilitation

6- Quelles peuvent être les perspectives pour la diplomatie camerounaise en 2021 dans un contexte où le monde n'est pas totalement débarrassé de la pandémie de coronavirus ?

Dans un contexte brouillé, incertain où règne plus que jamais une dialectique de l'ordre et du désordre, la capacité de la diplomatie camerounaise à se mouvoir pour défendre les intérêts nationaux dépendra assurément d'une pertinente lecture des enjeux internationaux et régionaux, d'une convenable appropriation des nouveaux paradigmes de coopération et d'un appivoisement ciblés des contraintes endogènes et exogènes. En plus des défis sociopolitiques et sécuritaires auxquels il est confronté au niveau interne, le Cameroun subit les contre coups d'un « monde d'après » où continue de sévir la fièvre coroniale. L'ajournement des grandes messes diplomatiques où sont débattues les questions qui déterminent la voie à suivre, les confrontations idéologiques, la perturbation des échanges transnationaux, la chute des prix de certaines matières premières, l'essoufflement des systèmes de santé et d'autres prestations sociales, la réduction vertigineuse des fonds autrefois consacrés à la coopération internationale et à l'aide au développement, sont entre autres des facteurs avec lesquels la diplomatie camerounaise devra composer pour garder la liberté de ses choix fondamentaux en se déployant dans le système international. Notre diplomatie devra pour contribuer à l'atteinte de l'Emergence à l'horizon 2035, s'appuyer sur les fondements juridiques, politico-idéologiques et économiques de la politique étrangère du Cameroun qui lui ont toujours permis d'avoir un destin singulier à savoir : l'adhésion aux principes énoncés par la Charte des Nations Unies et au droit international régional africain, l'indépendance nationale, l'unité africaine, le non alignement, et l'instauration d'un nouvel ordre économique international plus équitable.

L'ère nouvelle qui s'annonce verra probablement la mise en œuvre d'une diplomatie de développement plus affirmée qui orientera l'action gouvernementale dans le sens d'une amélioration des rapports avec la diaspora, amélioration des conditions de vie des populations, et d'un renforcement de l'attractivité de notre territoire (bonification du climat des affaires, simplification des procédures administratives, guichet unique, visas etc.). Dans un contexte post-Covid plus apaisé, cette diplomatie de développement pourrait faire l'objet d'une adhésion globale comme l'a récemment suggéré le Chef de l'Etat Paul Biya⁹, autour « d'une conférence internationale au plus haut niveau qui pourrait jeter les bases de « l'acte II de la mondialisation » (Bertrand Badie), c'est-à-dire une mondialisation qui mette l'homme et son environnement au cœur de toute activité économique ». Par ailleurs, la diplomatie camerounaise continuera à s'activer pour traduire dans les faits la volonté du Président de la République, qui milite en faveur d'une place pour l'Afrique au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Mais aussi, à prôner et à œuvrer pour plus de solidarité entre les peuples : solidarité dans le combat contre la pauvreté et la précarité, solidarité face aux nouvelles contraintes écologiques, solidarité face aux menaces qui pèsent sur la paix et tout particulièrement, solidarité face à la menace terroriste¹⁰.

⁹Discours du Chef de l'Etat en réponse aux vœux du Corps diplomatique. Yaoundé, le 09 janvier 2020

¹⁰Programme de S.E. Paul BIYA. <https://www.prc.cm/fr/le-president/programme-fr>

Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) est un laboratoire d'idées qui cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dont six d'existence officielle sous la forme d'une association indépendante, à caractère scientifique et à but non lucratif.

Le CEIDES a vocation à contribuer à la paix et à la prospérité du continent. Il s'engage ainsi à travers la stratégie, la recherche, le conseil, l'influence et la formation dans le cadre du continuum des 3D Développement/Diplomatie/Défense.

Il compte 4 Clubs actifs qui rassemblent des décideurs, chercheurs et partenaires à différentes échelles.

L'intelligence des situations et des contextes, sans enfermement systémique, par recours à la rigueur méthodologique des sciences sociales, la capacité à mettre en place des espaces ouverts, transdisciplinaires et multiacteurs de dialogue structuré et en partager le fruit par des mécanismes de lobbying et plaidoyer sont notre cœur de métier.



ceides
Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

B.P. 35147 Bastos-Yaoundé/Cameroun

Tél : (+237) 243 105 872

www.ceides.org Email : infos@ceides.org



Think tank Ceides